

FA04 : Facturation avec les lectures de cartes

A partir des prestations d'octobre 2017, il est nécessaire pour chaque visite d'effectuer une lecture de carte. Cette procédure vous résume les différentes étapes.

1. Encoder les soins

Vos soins doivent être encodés dans l'onglet [Prescriptions] de la fiche du patient et les répartitions peuvent être faite via un des outils du menu Agenda.

Rappel :

- Après avoir tout encodé, il est conseillé de vérifier les plannings des soins avant de démarrer la facturation.
- Menu Documents > Impression des documents > Planning des soins (paysage)

2. Récupérer les dernières lectures

- Tous les prestataires doivent avoir synchronisé leur application ReID ou Mobi33 afin que toutes les lectures de cartes puissent arriver dans le programme.
- Ensuite, il est nécessaire de rapatrier ces lectures dans votre programme Soft33 via le menu suivant :
 - Menu **Mobi33-ReID** > **Publication et réception**
 - Cliquer sur "Synchroniser" pour rapatrier les lectures

3. Matching

- Avant de procéder à la facturation, il est nécessaire de vérifier s'il y a bien une lecture de carte pour chaque visite.
- Cela se passe en deux étapes :
 - ✓ D'abord, vous allez demander à votre logiciel Soft33 de faire cette vérification automatiquement via le menu de **matching automatique**.
 - ✓ Et pour terminer, vous pourrez prendre action sur les erreurs détectées dans le **matching manuel**.

Menu **Lectures de carte** > **Matching soins-lectures de carte**

Onglet [Sélection]

- A partir du : 1^{er} du mois à facturer
- Jusqu'au : dernier jour du mois à facturer

Onglet [Manuel]

Description de l'écran :

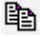
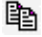
- A gauche, dans la zone « Patients », vous avez la liste des patients ayant des soins pour la période concernée. Si vous avez un à côté du nom du patient, c'est que pour toutes les dates, il y a bien une lecture de carte. Si vous avez un , c'est que pour au moins une date, il manque une lecture de carte.
- Au centre vous avez les soins du patient sélectionné.
- A droite, vous avez les lectures de carte pour la date sélectionnée pour ce patient.

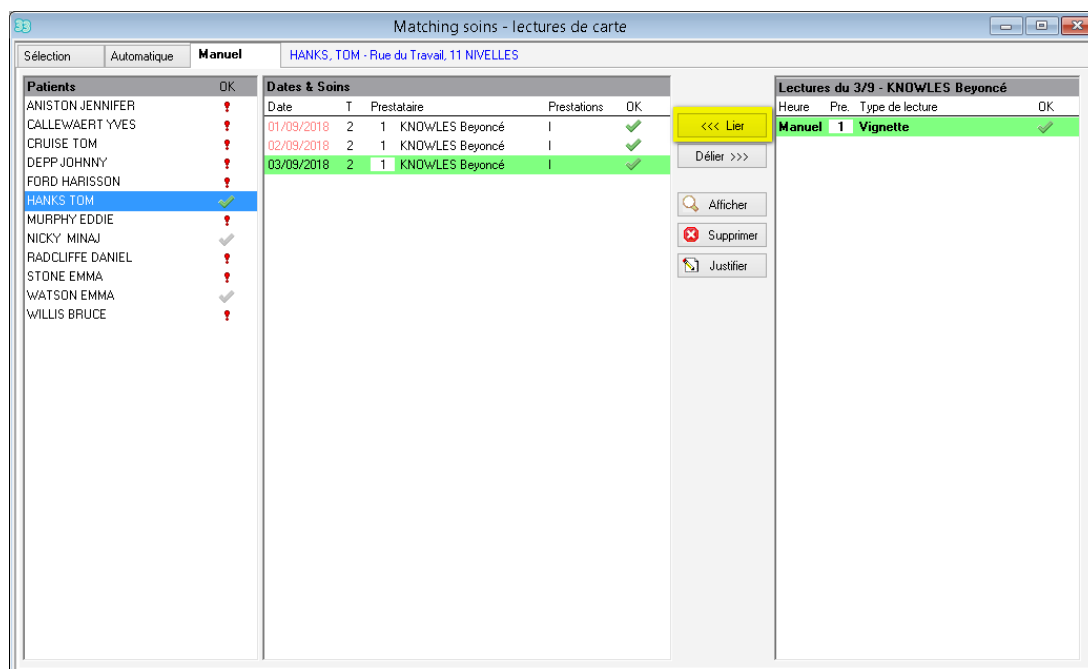
Pour chaque Patient ayant un , cliquer dessus pour afficher les dates / visites n'ayant pas de lectures.

Dans l'exemple ci-dessus, le patient NICKY MINAJ a un car en date du 16, deux passages sont prévus en tournée 2 et 6 mais seulement une lecture a été effectuée à 8h15. **Deux actions sont possibles :**

- Supprimer la prestation du soir : sélectionner la tournée 6 et cliquer sur le bouton "Supprimer".
- Justifier pourquoi il n'y a pas fait de lecture : sélectionner la tournée 6 et cliquer sur le bouton "Justifier".

Bouton [Justifier]

- Choisir le type de carte pour la justification selon le type de carte habituellement lu (ex : eID belge ou Kids-id, eID étrangère ou doc. Séjour électro., ...).
- Choisir le motif de justification (par défaut, « Panne du système informatique » est sélectionné).
 - **Utilisation d'un document d'identité sans puce** : à utiliser avec un type de carte adéquat.
 - **Indisponibilité du lecteur de carte** : ce motif ne peut être utilisé que dans ReID ou Mobi33.
 - **Panne du système informatique** : en cas de lecture illisible ou endommagée ; ou pour tout autre problème lié à l'informatique.
 - **Vérification différée sans panne suite à une absence de document d'identité valide** : motif à utiliser lorsque le patient n'avait pas son document d'identité habituel.
 - **Vérification différée sans panne suite à un oubli de lecture du document d'identité** : motif à utiliser lorsque le prestataire oublie de lire le document d'identité du patient.
 - **Absence d'inter connectivité entre logiciels** : à utiliser lorsque la lecture de carte a été faite mais qu'elle se trouve dans une autre base de données ou un autre logiciel.
- Encoder le NISS du patient ou cliquer sur le bouton  .
- Encoder le numéro de série de la carte ou cliquer sur le bouton  .
- Remarque :
Si le type de carte est sélectionné sur « Vignette », choisir la justification vignette.
 - **La présence simultanée du bénéficiaire et du dispensateur n'est pas requise** : à utiliser pour des actes adéquats où le prestataire ne doit pas obligatoirement être en présence du patient, comme la consultation infirmière.
 - **Le bénéficiaire ne dispose pas de document d'identité** : à utiliser dans le cas où le patient n'a pas d'autres documents d'identité valides avec lui.
- Cliquer sur « Enregistrer ».
- Lorsque la justification est enregistrée, elle apparaît comme une lecture. Il faut ensuite cliquer sur « Lier » afin de lier le soin à la justification encodée manuellement.



4. Facturation

Lorsque vos soins sont encodés et que vous avez une lecture de carte ou justification pour chaque visite, vous pouvez faire votre facturation exactement comme vous la faisiez auparavant.

Rappel de la procédure :

- Manuel > FA02 : http://www.soft33.eu/download/manuel/FA02_FR.pdf